

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal d'Albertville, tenue le 7 avril 2025 à 20h00, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle communautaire, sous la présidence du maire, M. Martin Landry

SONT PRÉSENTES:           MESDAMES :       DENISE DESMARAIS, JENNYFER RUEL, GILBERTE POTVIN ET GÉRALDINE  
CHRÉTIEN

AINSI QUE MME MÉLISSA HÉBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Après déclaration du quorum, le maire déclare la session ouverte.

**46-04-2025 : LECTURE ET ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté.

Vote pour : 4   Vote contre : 0

1. Vérification du quorum et ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 3 mars 2025
4. Adoption des factures
5. Correspondance
6. Don
7. Octroi du contrat de construction du mini-putt
8. Octroi du contrat de surveillance de chantier du mini-putt
9. Octroi de contrat de potabilisation de source d'eau potable du bâtiment municipal
10. Octroi du contrat de travaux de lignage
11. Autorisation de demande de soumission pour des travaux de voirie dans le chemin des Érables
12. Avis de motion et dépôt du règlement 2025-01 pour abroger le règlement 2004-01 concernant le dépôt des rebuts solides dans le bac vert
13. Avis de motion et dépôt du règlement 2025-02 pour abroger le règlement 2005-01 concernant la gestion des matières résiduelles
14. Dépôt du rapport financier au 31 décembre 2024
15. Nomination d'un auditeur externe pour les exercices financiers 2025 à 2029
16. Nomination et autorisation du représentant pour enchérir à la vente d'immeubles pour taxes
17. Politique de Gestion des risques psychosociaux
18. Plan d'action 2025 du Comité de développement
19. Entente Fonds Régions et ruralité avec la MRC de la Matapédia et le Comité de développement ainsi que la nomination des représentants
20. Adoption du plan d'intervention de la SERV 2025
21. Décision projet d'achat en commun d'équipements pour les événements
22. Demande au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision concernant l'abolition du programme RénoRégion
23. Période de question
24. Levée de l'assemblée

**47-04-2025 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 MARS 2025**

Il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 3 mars 2025.

Vote pour : 4   Vote contre : 0

**48-04-2025 : ADOPTION DES FACTURES**

Il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement que les comptes suivants soient acceptés et payés.

Vote pour : 4 Vote contre : 0

| <b>FACTURES PAYÉES</b> |   |                          |
|------------------------|---|--------------------------|
| <b>Fournisseurs</b>    | <b>Description</b>                                    | <b>\$ taxes incluses</b> |
| Bell Mobilité          | Cellulaire mars                                       | 48.34 \$                 |
| Hydro-Québec           | Éclairage, salle communautaire, bureau, garage, égout | 5 115.99 \$              |
| <b>TOTAL</b>           |   | <b>5 164.33 \$</b>       |

| <b>FACTURES À PAYER</b>            |  |                          |
|------------------------------------|--|--------------------------|
| <b>Fournisseurs</b>                | <b>Description</b>   | <b>\$ taxes incluses</b> |
| 9309-3755 Québec inc.              | Enlever neige fossé Rang 5 sud   | 241.45 \$                |
| André Roy Électrique               | Ampoules garage  | 112.07 \$                |
| Bernard et Gaudreault<br>Arpenteur | Chemins des Érables, Hérons et Rang 2 Nord   | 22 998.18 \$             |
| Brandt                             | Divers filtres pour John Deer  | 738.26 \$                |
| Buropro                            | Copies mensuelles mars   | 58.04 \$                 |
| Cain Lamarre                       | Constats d'infraction  | 724.34 \$                |
| CarQuest                           | Disque abrasif et brosse métallique  | 51.04 \$                 |
| Centre du Camion JL                | Boyaux pour peigne, cylindre du capot du Western   | 919.19 \$                |
| Code Ducharme                      | Mise à jour Code municipal   | 81.59 \$                 |
| CNESST                             | Frais de gestion 2025  | 120.06 \$                |
| Didier Automobile                  | Remplacement pompe à essence camionnette   | 944.04 \$                |
| Éditions Nordiques                 | Appel d'offre potabilisation eau   | 502.44 \$                |
| Ferme Therval                      | Location tracteur mars et avril  | 9 049.04 \$              |
| Fonds d'information<br>territoire  | Mutation mars  | 12.00 \$                 |
| Garage Coop d'Albertville          | Camionnette et machine à pression  | 358.86 \$                |
| Garage Villeneuve                  | Polyester pour entrée d'air tracteur   | 37.93 \$                 |
| Gestion Notariale                  | Frais parts indivises chemin des Érables<br>emprise lot Sylvain Lapointe   | 3 348.59 \$              |
| H2Lab                              | Eaux usées   | 112.68 \$                |
| Lee Conciergerie                   | Entretien mars   | 185.41 \$                |
| Mallette                           | Reddition de compte TECQ 2019-2024   | 1 291.76 \$              |
| Mario Lavoie                       | Municipalisation Érables, Hérons, 2 Nord   | 1 071.00 \$              |
| Mécano RL                          | Adapteur et tête de cylindre Western   | 275.21 \$                |
| Morency Avocat                     | Expropriation Rang 2 Nord  | 3 681.03 \$              |
| MRC Matapédia                      | Téléphonie, informatique, google   | 465.76 \$                |
| Papeterie Bloc Notes               | Boîte papier 8 1/2 x 11  | 88.48 \$                 |
| Petite caisse                      | Fournitures pour entrée d'air Western et<br>boulons, envoi épinglette, surplus petit journal   | 86.90 \$                 |
| Pièces d'autos DR                  | Urée, peigne Western, clé combinée, pompe à<br>essence camionnette, ampoule pour John<br>Deer, fil à souder boîte de sel GMC 1980                      | 973.06 \$                |
| Propulses Énergie                  | Diésel   | 5 011.46 \$              |
| Remises prov et féd                | mars-25  | 7 108.12 \$              |
| Soudure Mobile                     | Fer pour boîte à sel GMC 1980  | 216.50 \$                |
| Visa                               | Index immeuble pour ventes pour taxes, envoi<br>livre centenaire, ensemble de réparation cuir<br>pour chaise du conseil, publipostage petit<br>journal | 112.05 \$                |
| <b>TOTAL</b>                       |  | <b>60 976.54 \$</b>      |

Je soussignée, Mme Mélissa Hébert, directrice générale et greffière-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés. En fois, je donne le présent certificat.

**49-04-2025 : CORRESPONDANCE**

La greffière-trésorière dépose la correspondance.

**50-04-2025 : DON**

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement d'effectuer un don de \$25 à les Amiram de la Vallée.

Vote pour : 4 et vote contre : 0

**51-04-2025: OCTROI DE CONTRAT DE CONSTRUCTION DU MINI-PUTT**

Considérant que nous avons reçu une aide financière du Programme Nouveau Horizon et que d'autres nous seront accordées par le Ministère de l'éducation ainsi que la Caisse Desjardins de la Vallée;

Considérant que trois (3) soumissions ont été demandées, soit à 9441-0891 Québec inc., Pascal Paquet Paysagiste et Excavation Services technique LM pour la construction du mini-putt. Les prix obtenus sont les suivants :

1. 9441-0891 Québec inc. : 75 481.09 \$ taxes incluses
2. Pascal Paquet Paysagiste : 162 660.88 \$ taxes incluses
3. Excavation Services techniques LM : 233 770.05\$ taxes incluses

Par conséquent, il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement d'octroyer le contrat de construction du mini-putt à 9441-0891 Québec inc. au montant de 75 481.09\$ (taxes incluses).

Vote pour : 4 Vote contre : 0

**52-04-2025 : OCTROI DE CONTRAT DE SURVEILLANCE DE CHANTIER DU MINI-PUTT**

Considérant que nous avons octroyé un contrat de construction de mini-putt;

Considérant que nous avons besoin d'une ressource pour faire la surveillance du chantier;

Considérant que nous avons demandé et reçu une offre de service d'Innovation AmériK au montant de \$6 800 + taxes

Par conséquent, il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement d'octroyer le contrat de surveillance de chantier à Innovation AmériK au montant de \$6 800 + taxes

Vote pour : 4 Vote contre : 0

**53-04-2025 : OCTROI DE CONTRAT DE POTABILISATION DE SOURCE D'EAU POTABLE DU BÂTIMENT MUNICIPAL**

Point remis

**54-04-2025: OCTROI DE CONTRAT DE TRAVAUX DE LIGNAGE**

Considérant que la municipalité a participé à l'appel d'offres regroupés pour effectuer les travaux de lignage;

Considérant que deux (2) soumissions ont été reçu, soit Permaligne inc et Lignes-Fit inc. Les prix obtenus sont les suivants pour l'ensemble des municipalités participantes :

1. Permaligne inc.: 78 047.91 \$ taxes incluses
2. Lignes-Fit inc. : 87 413.65 \$ taxes incluses

Par conséquent, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement d'octroyer le contrat de lignage à Permaligne inc. au montant de 9 830.36\$ (taxes incluses) pour la part de la municipalité.

Vote pour : 4 Vote contre : 0

**55-04-2025 : AUTORISATION DE DEMANDE DE SOUMISSION POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE DANS LE CHEMIN DES ÉRABLES**

Considérant que la municipalité doit effectuer une première phase de travaux dans le chemin des Érables;

Considérant que le service de génie de la MRC de la Matapédia ira rubaner pour délimiter l'emprise du chemin;

Considérant que la première phase de travaux ainsi que l'étude de la butte permettront à la MRC de la Matapédia de faire des plans et devis qui serviront également au projet d'implantation de ligne électrique;

Par conséquent, il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale, Mme Mélissa Hébert, à faire une demande de prix pour les travaux suivants dans le chemin des Érables:

1. Décapage du végétal
2. Broyage forestier

Vote pour : 4 et vote contre : 0

**56-04-2025 : AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DU RÈGLEMENT 2025-01 POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 2004-01 CONCERNANT LE DÉPÔT DES REBUTS SOLIDES DANS LE BAC VERT**

Mme Denise Desmarais, conseillère, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2025-01 pour abroger le règlement 2004-01 qui concerne le dépôt des rebuts solides dans le bac vert
- Dépose le projet de règlement 2025-01 ayant pour objet d'abroger le règlement 2004-01 qui concerne le dépôt des rebuts solides dans le bac vert

Vote pour : 4 et vote contre : 0

**57-04-2025 : AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DU RÈGLEMENT 2025-02 POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 2005-01 CONCERNANT LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Mme Gilberte Potvin, conseillère, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2025-02 pour abroger le règlement 2005-01 qui concerne la gestion des matières résiduelles
- Dépose le projet de règlement 2025-02 ayant pour objet d'abroger le règlement 2005-01 qui concerne la gestion des matières résiduelles

Vote pour : 4 et vote contre : 0

**58-04-2025 : DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2024**

La greffière-trésorière dépose le rapport financier au 31 décembre 2024.

#### **59-04-2025 - NOMINATION DE L'AUDITEUR POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2025 à 2029**

Considérant que la municipalité doit nommer un vérificateur externe qui agira à titre d'auditeur pour les exercices financiers 2025 à 2029.

Considérant que certains travaux spéciaux peuvent s'ajouter, tels que des rapports d'auditeur relatifs à des redditions de comptes ;

Par conséquent, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement que :

1. La municipalité mandate la firme Mallette, à titre de vérificateur externe et d'auditeur de la municipalité d'Albertville, afin d'effectuer l'audit des états financiers 2025 à 2029 de la Municipalité ;
2. Le conseil autorise une dépense d'environ 9500\$ afin de défrayer les coûts ;
3. Des honoraires additionnels peuvent s'ajouter pour des travaux spéciaux ;
4. Les dépenses soient comptabilisées au poste budgétaire 02-130-00-413-00

Vote pour : 4 et vote contre : 0

#### **60-04-2025 : NOMINATION ET AUTORISATION DU REPRÉSENTANT POUR ENCHÉRIR À LA VENTE D'IMMEUBLES POUR TAXES**

Considérant que la Municipalité d'Albertville, par sa résolution no 26-02-2025 adoptée lors de la séance du 10 février 2025, a transmis au bureau de la MRC de la Matapédia, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du Code municipal;

Considérant que la vente pour défaut de paiement de taxes aura lieu au bureau de la MRC de la Matapédia le 12 juin 2025;

Considérant qu'en vertu de l'article 1038 du Code municipal, lorsque des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité locale sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires, la municipalité peut enchérir et acquérir ces immeubles par l'entremise d'une personne désignée par le conseil;

Par conséquent, il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale, Mme Mélissa Hébert, lors de la vente pour défaut de paiement de taxes du 12 juin 2025, à enchérir, pour et au nom de la Municipalité, jusqu'à un montant maximal équivalent au montant des taxes, en capital, intérêts, pénalité et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales, et à acquérir, au nom de la Municipalité, tout immeuble de son territoire mis en vente.

Vote pour : 4 et vote contre : 0

#### **61-04-2025 : POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX**

Considérant que toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé physique et psychologique ;

Considérant que la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail prévoit l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une politique de gestion des risques psychosociaux et de prise en charge des situations en découlant;

Considérant que la Municipalité d'Albertville reconnaît que l'organisation du travail, les pratiques de gestion, les conditions d'emploi et les relations sociales doivent favoriser la santé tant physique que psychologique des personnes qui y œuvrent.

Par conséquent, il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement

1. D'adopter la présente Politique de gestion des risques psychosociaux de la Municipalité d'Albertville;

2. De mettre en œuvre dans les meilleurs délais les modalités prévues relativement à la diffusion de la politique auprès des employés et des membres du conseil de la municipalité;
3. De rendre la Politique de gestion des risques psychosociaux disponible et accessible en tout temps sur le serveur le site internet.

Vote pour : 4 et vote contre : 0

#### **62-04-2025 : PLAN D'ACTION 2025 DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT**

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance du plan d'action du Comité de développement pour 2025;

Par conséquent, il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'adopter le plan d'action que le Comité de développement d'Albertville s'est doté pour soutenir financièrement tout projet qui répondra critère d'admissibilité.

Vote pour : 4 Vote contre : 0

#### **63-04-2025 : ENTENTE FONDS RÉGION ET RURALITÉ 2025 ET NOMINATION DES REPRÉSENTANTS**

Considérant que le 9 mars 2016, la MRC entérinait la nouvelle politique de projets structurants;

Considérant que l'entente devrait favoriser à long terme le développement durable de la Municipalité;

Considérant que la MRC s'engage à verser une aide financière jusqu'à un maximum de 6 723.18\$ pour l'année 2025;

Considérant que la MRC s'engage à accompagner la Municipalité et le Comité dans la réalisation de la présente entente;

Par conséquent, il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement que :

1. La municipalité d'Albertville confirme une participation financière de 5 602.65\$ pour l'année 2025 afin de permettre la réalisation de projets qui cadrent avec les orientations du Fonds Régions et ruralité (FRR) de la MRC de La Matapédia ;
2. La municipalité délègue Mmes Denise Desmarais et Géraldine Chrétien comme représentantes de la municipalité sur le conseil d'administration du Comité de développement d'Albertville
3. La municipalité mandate le comité de développement à identifier par résolution le ou les projets qui bénéficieront d'une aide financière en vertu de l'entente entre la MRC, la municipalité et le comité de développement.
4. La municipalité autorise M. Martin Landry, maire, à signer le protocole d'entente avec la MRC et le comité de développement.

Vote pour : 4 Vote contre : 0

#### **64-04-2025 : ADOPTION PLAN D'INTERVENTION DE LA SERV**

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du plan d'intervention de la SERV 2025;

Considérant que ce plan a été élaboré en conformité avec les exigences de la MRC de La Matapédia et les lois et règlements applicables;

Par conséquent, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'approuver le plan annuel d'intervention forestière couvrant la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026, tel que présenté par la SERV.

Vote pour : 4 Vote contre : 0

**65-04-2025 : DÉCISION CONCERNANT LE PROJET D'ACHAT EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS POUR LES ÉVÈNEMENTS**

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du projet d'achat en commun d'équipements pour les évènements.

Considérant que ces équipements pourront être utiles lors d'évènements d'envergures;

Considérant que la municipalité ne prévoit pas faire d'évènement nécessitant ces équipements à court ou moyen terme.

Considérant qu'il y a l'option de location à la pièce.

Par conséquent, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement de ne pas adhérer au projet d'achat en commun de la phase I et de reconsidérer au besoin pour la phase II.

Vote pour : 4 Vote contre : 0

**66-04-2025 : DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE RECONSIDÉRER DE FAÇON URGENTE SA DÉCISION CONCERNANT L'ABOLITION DU PROGRAMME RÉNORÉGION**

Considérant que la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des déficiences majeures à leur modeste résidence;

Considérant que ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique;

Considérant qu'il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec;

Considérant que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation;

Considérant que cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, M<sup>me</sup> France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions;

Considérant que, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques;

Considérant que la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre;

Considérant que la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec;

Considérant que la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025;

Considérant que l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés.

Par conséquent, il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement de demander au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, M<sup>me</sup> France-Élaine Duranceau :

1. De relancer immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme;
2. De rendre à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.
3. Que cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes :
  - M. François Legault, premier ministre du Québec
  - M<sup>me</sup> France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation
  - M. Éric Girard, ministre des Finances
  - M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond–Bois-Francs, président de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale
  - M<sup>me</sup> Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l'opposition officielle en matière de logement
  - M<sup>me</sup> Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement
  - M<sup>me</sup> Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de logement
  - M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec
  - M. Pascal Bérubé, député Matane-Matapédia
  - M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités

Vote pour : 4 Vote contre : 0

#### **67-04-2025 : PÉRIODE DE QUESTION**

Une question concernant la remise de la décision du point 9

#### **68-04-2025: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement de lever la séance à 20h28.

Vote pour : 4 Vote contre : 0

---

Martin Landry  
Maire

---

Mélissa Hébert  
Directrice générale/greffière-trésorière

Je, Martin Landry, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.